

Communiqué de presse des associations culturelles présentes à Berne, jeudi 12 mars

**artos – association professionnelle romande des métiers techniques et administratifs du milieu culturel et événementiel**

## COVID-19 – LE SECTEUR CULTUREL EST SOLIDAIRE

**Nos préoccupations à l'égard de la Confédération et des cantons**

**Le secteur de la culture et de l'événementiel se félicite de l'échange constructif avec les autorités fédérales et attend maintenant que des mesures rapides et efficaces soient prises en réponse à Covid-19.**

Des représentants\* du secteur culturel et de l'industrie de l'événementiel ont rencontré l'Office fédéral de la culture OFC et Pro Helvetia pour une audition à Berne aujourd'hui, jeudi. Leur objectif commun est de préserver la diversité du paysage culturel suisse, ainsi que ses lieux, ses organisateurs et ses emplois. Pour y parvenir, tous les acteurs doivent se concerter et ils le feront. Une action rapide est nécessaire pour prévenir ou au moins atténuer les dommages causés par la "crise du coronavirus", qui pourrait avoir un impact durable sur le secteur en particulier, mais aussi sur le développement économique du pays dans son ensemble.

Lors des auditions d'aujourd'hui, les associations culturelles ont pu décrire la situation difficile et ont formulé les demandes suivantes :

**Objectif : Préservation de la diversité du paysage culturel suisse, de ses lieux et de ses emplois, y compris dans le domaine de la culture amateur**

- 1. Assurance chômage (AC) temporaire dans le secteur culturel pour les indépendants et tous ceux pour lesquels le chômage partiel ne serait pas effectif actuellement (par exemple les entrepreneurs individuels, les indépendants, les cadres, les propriétaires et les partenaires)**
- 2. Accès aisé au travail à temps partiel pour toutes les PME du secteur culturel**
- 3. Indemnisation des événements annulés ainsi que des artistes**
- 4. Fonds d'urgence pour les travailleurs et les entreprises culturelles dont l'existence est menacée**
- 5. Circulation des fonds culturels publics et privés maintenus, coordination des activités**
- 6. Poursuite de l'implication directe des organisations d'artistes créateurs et d'organisateur d'événements dans la conception et la mise en œuvre de mesures concrètes**

Pour nous, représentants du secteur de la culture et des événements, il est clair que nous sommes particulièrement touchés en raison de notre situation de travail particulière. Bien que la situation soit actuellement difficile, nous soutenons les mesures prises par la Confédération ainsi que par les cantons et nous acceptons notre responsabilité dans le cadre de Covid-19. Si le secteur de la culture et de l'événementiel traverse actuellement des conditions difficiles, c'est notamment parce que nous avons à cœur que la vie sociale puisse se poursuivre avec le plus haut degré de normalité possible et que notre pays reste "en activité".

Il ne fait aucun doute que l'industrie de la culture et des événements est un secteur économique majeur. Toutefois, la situation actuelle montre également qu'il existe peu de données concrètes sur l'impact économique réel d'une disparition soudaine de certaines parties de cette industrie. La demande de couverture statistique et économique du secteur de la culture et de l'événementiel, qui a été mise en avant depuis des décennies, a pris une urgence soudaine ces derniers jours.

De même, les développements des deux dernières semaines montrent une fois de plus combien les salariés du secteur de la culture et de l'événementiel doivent travailler dans des relations de travail précaires et sous-assurées. La proportion de travailleurs indépendants, de free-lances et d'entrepreneurs individuels qui ne peuvent pas être couverts par l'instrument du chômage partiel ou qui ne sont pas couverts par l'assurance chômage est disproportionnellement plus élevée que dans la plupart des autres secteurs. Des mesures à court terme doivent être prises pour éviter des dommages durables à l'industrie. Dans le même temps, il faut tirer les leçons de l'actualité afin d'aborder les changements nécessaires à moyen terme, en particulier dans le domaine de la sécurité sociale.



Durant cette première phase, les cours pratiques sont dispensés au sein de l'entreprise formatrice GC-Tech Sàrl, spécialisée dans la technique de spectacle. Disposant des locaux et du matériel nécessaires, elle s'est profondément investie dans ce magnifique projet, tant au niveau organisationnel que logistique, apportant ainsi un soutien prépondérant dans sa concrétisation.

artos et GC-Tech Sàrl s'attèlent déjà à l'organisation des phases suivantes de l'opération. A la demande du SEFRI, ces prochaines étapes seront coordonnées au niveau national. Pour ce faire, artos s'est approchée de son pendant suisse alémanique, SVTB-ASTT, afin de définir les besoins de chacun et d'élaborer un programme commun.

## Contacts

### **artos**

Carmen Bender, Secrétaire général, avenue de Morges 26, 1004 Lausanne, +41 21 621 80 61, carmen.bender@artos-net.ch / www.artos-net.ch

Matthieu Obrist, Président – 079 442 30 12, matthieu.obrist@artos.net.ch

### **Informations sur artos**

#### **artos**

Association professionnelle romande des métiers de la technique de scène et de l'administration culturelle et événementielle

**Nombre de membres structures :** 163

**Nombre de membres individuels :** 199

**Total de membres :** 362

**Total de personnes :** 4000 personnes

**Type de structures membres :** théâtres, entreprises de prestations, festivals, compagnies, salles de concert, producteurs, associations culturelles, écoles.

**Type d'individus membres :** professionnels de la scène culturelle romande, en particulier les administrateurs et les techniciens.